

Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Annuaire de la Société
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative

Band: 165 (1985)

Vereinsnachrichten: Von der SNG verwaltete Fonds

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Von der SNG verwaltete Fonds
Les fonds gérés par la SHSN
I fondi amministrati della SESN

La SHSN dispose de nombreux fonds dont elle assure la gestion. Certains sont réservés au financement de travaux de commissions précises; d'autres, marqués d'un* peuvent servir à soutenir, sur requête, des travaux ou publications scientifiques.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du secrétariat, tél. 031/22 33 75.

Aargauerstiftung

Administration: Commission géologique.

Buts: Subsidés (honoraires) ou subsidés extraordinaires destinés à financer les cartes géologiques de la Suisse.

* Donation "Georges et Antoine Claraz"

Administration: Curatorium

Buts: Encouragement et soutien de l'enseignement et de la recherche en botanique et en zoologie aux instituts universitaires de zoologie à Genève et à Zurich et de botanique systématique à Zurich. Soutien à des travaux dans le domaine de la biologie, en particulier subventions à des publications ou des expéditions scientifiques.

Les requêtes sont à adresser au président du curatorium, Prof. A. Meier-Hayoz, Rechtswissenschaftliches Seminar, Freiestrasse 36, 8032 Zürich, Tel. 01/257 30 54.

Euler

Administration: Commission

Buts: Edition des oeuvres de L. Euler.

* Fondation François-A. Forel

Administration: Comité formé du président sortant et du président en charge.

Buts: Encouragement en Suisse de la limnologie.

Legs François-A. Forel

Administration: Commission des glaciers.

* Fondation Dr Joachim de Giacomo

Administration: Commission.

Buts: Subventions à des travaux de recherche sont versés ad personam à des chercheurs possédant en général un doctorat, ne sont donc pas destinés à une thèse; par contre les contributions de publication peuvent aider à couvrir les frais d'impression de thèse pour autant qu'elles paraissent dans un organe de la SHSN (subventions de l'ordre de frs. 5'000.-- à frs. 10'000.--).

Les requêtes sont à adresser au président de la commission, Prof. M. Burger, Biozentrum, Klingelbergstrasse 70, 4056 Basel, Tel. 061/25 38 80.

* Fonds Daniel Jenny

Administration: Comité central.

Buts: Favoriser les recherches scientifiques.

Les demandes de subsides sont à adresser au secrétariat général de la SHSN, case postale 2535, 3001 Berne.

Fonds "Madame Frida Schmuziger-Landolt" (Legs)

Administration: Comité central.

Buts: Non précisés.

Pilatusfonds

Administration: Commission géologique.

Buts: Publication de la carte du Pilatus-Stanserhorn.

Reparationsfonds

Administration: Commission géologique.

Buts: Remplacement des cartes géologiques détruites lors d'un incendie en 1923.

Fondation E. Rübel

Administration: Commission géobotanique.

Buts: Etudes de géographie botanique.

Schläfli-Stiftung

Administration: Commission

Buts: Prix annuel honorant un travail scientifique important (p.ex. une thèse) d'un jeune chercheur.

Les travaux devraient, de préférence, être exécutés sous la responsabilité directe d'un Institut universitaire suisse. Les prix de frs. 1'000.-- à frs. 2'500.-- peuvent être soit attribués à une seule personne, soit divisés en deux.

Pour les délais de soumission et les branches reçues s'adresser au président de la commission.

Les travaux soumis doivent être envoyés, dotés "d'un titre fictif ou surnom" et non-signés, par lettre recommandée au président de la commission, Prof. P. E. Pilet, Institut de biologie et de physiologie végétales, 1015 Lausanne, tél. 021 46 24 17. Le candidat y ajoute une lettre fermée, portant sur l'enveloppe le titre ou surnom et contenant, à l'intérieur, son nom et son adresse exacts. Cette lettre n'est ouverte par la commission qu'une fois la décision prise sur l'attribution du prix.

Schweizerische Paläontologische Abhandlungen

Administration: Commission.
Buts: Publication des "Mémoires suisses de paléontologie".

Zentralfonds

Administration: Comité central.
Buts. Selon les statuts de la SHSN, art. 4.